

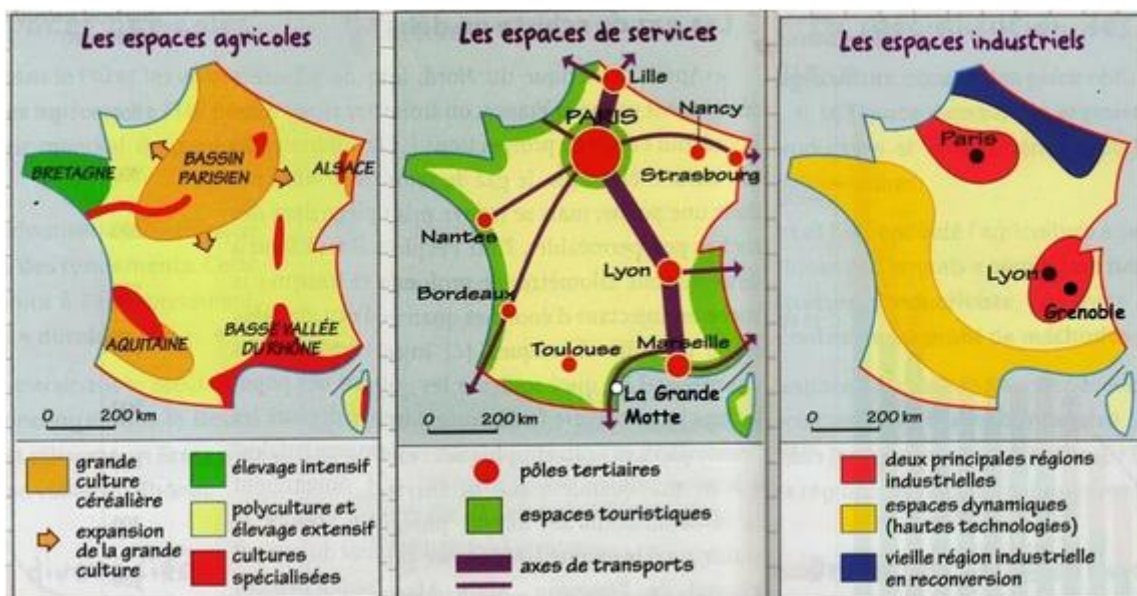
Chapitre 2 : Les espaces productifs /

Leçon

Problématique : comment les espaces productifs français s'insèrent-ils dans la mondialisation ?

Plan du cours	Mots clés
I- Les espaces agricoles 1- Modernisations, pollutions et nouvelles pratiques 2- Des espaces de plus en plus spécialisés 3- L'insertion dans la mondialisation	Mondialisation PAC Lisier Agriculture productiviste
II- Les espaces industriels 1- Face à la concurrence, le redéploiement de l'industrie 2- Orientations vers la haute technologie 3- Nouvelles répartitions de l'activité industrielle	Déconcentration industrielle Pôle de compétitivité Technopôle (un) IDE
III- Les espaces de services (ou tertiaires) 1- Les métropoles, lieux privilégiés du développement des activités tertiaires 2- Le tourisme 3- L'essor des activités tertiaires via internet	Métropole Tourisme

Repères spatiaux :



Les espaces productifs sont des espaces aménagés pour développer des activités économiques et produire de la richesse. Ils sont mis en valeur par des acteurs divers, publics et privés. En lien, avec la mondialisation, ces espaces connaissent des dynamiques variées.

Traditionnellement, en France, il y a une division des activités économiques en 3 secteurs :

- secteur agricole (ou primaire) : secteur économique qui exploite les ressources naturelles. Il regroupe les activités liées à l'agriculture, la pêche et la forêt.

- secteur industriel (ou secondaire) : secteur économique regroupant les activités industrielles (qui transforment les matières premières), la construction des bâtiments et les travaux publics (BTP).
- secteur des services (ou tertiaire) : secteur économique regroupant les activités de services, c'est-à-dire qui ne produisent pas de biens matériels (commerce, santé, loisirs, éducation ...) et de recherche.

Toutefois, aujourd'hui, la frontière entre ces différents secteurs a tendance à s'effacer, ils sont dépendants les uns des autres

Nous distinguons en géographie 3 types d'espaces productifs : les espaces agricoles, les espaces industriels et les espaces de services (ou tertiaires).

Mondialisation : ensemble des relations (économiques, culturelles ...) mettant en contact les différents espaces de la planète.

I- Les espaces agricoles

1- Modernisations, pollutions et nouvelles pratiques

L'agriculture française s'est modernisée depuis les années 1960, sous l'effet de la Politique Agricole Commune (PAC).

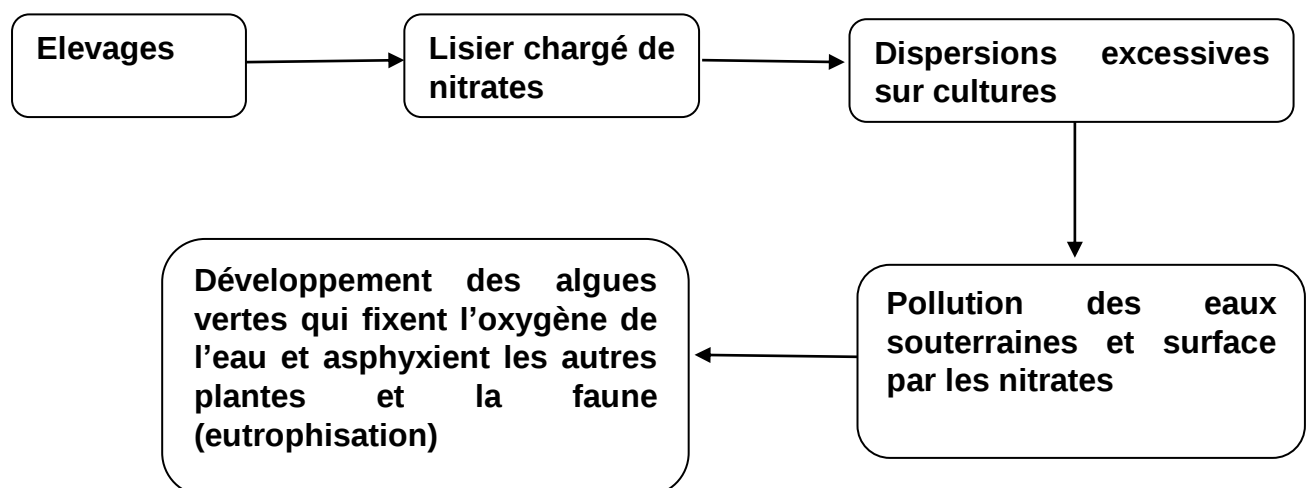
Politique Agricole Commune (PAC) : politique mise en place par Union européenne dans les années 1960 pour augmenter la production agricole. Elle vise aujourd'hui à soutenir les agriculteurs et à préserver l'environnement.

Grâce à la mécanisation et à l'utilisation des produits chimiques et de semences sélectionnées, les rendements ont été améliorés et les paysages agricoles évoluent.

Cette modernisation a eu également des conséquences négatives : pollution des eaux et des sols, problèmes sanitaires. On peut évoquer le développement des algues vertes en Bretagne, sources de pollution, conséquences directes de l'élevage porcin et du lisier.

Lisier : déjections animales mélangées à de l'eau provenant essentiellement des élevages porcins.

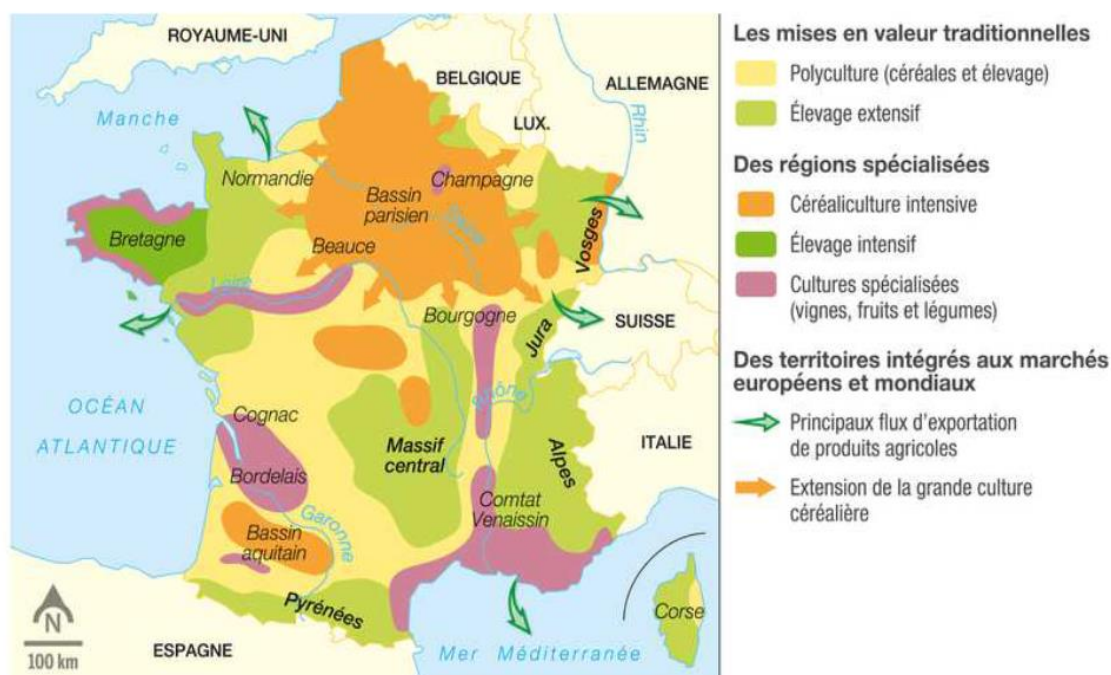
Document : le lisier, une question environnementale



En réaction, de nouvelles pratiques agricoles moins néfastes pour l'environnement se développent. C'est le cas de l'agriculture biologique ou de nombreuses productions (vins, fromages...) protégées par des labels de qualité, qui s'appuient sur des terroirs.

2- Des espaces de plus en plus spécialisés

Document : les espaces productifs agricoles



Source : Le livre scolaire

Ce sont les régions de l'ouest français (la Bretagne) qui accueillent le plus d'agriculteurs. Les espaces agricoles français sont fortement spécialisés et la polyculture ne cesse de reculer. L'intégration aux marchés mondiaux et européens impose une grande productivité qui dépend en partie de l'adaptation des espaces aux besoins de la production.

Ainsi, la grande céréaliculture se retrouve dans le bassin parisien, en Champagne, Picardie et dans le bassin aquitain, les cultures spécialisées (vignes, fleurs, fruits et légumes) autour de la Méditerranée et des grands fleuves mais aussi en Champagne, les cultures tropicales dans les territoires ultramarins situés dans le monde tropical (Guadeloupe, Réunion...), l'élevage intensif des porcs et volailles en Bretagne et enfin l'élevage extensif dans les régions de montagne et en Normandie.

3- L'insertion dans la mondialisation

La France, première puissance agricole de l'Union européenne et 6^e exportateur mondial de produits agroalimentaires, compte en 2016 environ 437 000 exploitations agricoles (2,6% des actifs) mais leur nombre ne cesse de diminuer alors que la surface moyenne des exploitations augmente (63 ha en 2016). Sous l'effet de la Politique Agricole Commune mise en place dans les années 1960 au sein de la communauté européenne, la mécanisation, l'utilisation d'engrais et de pesticides, la recherche agronomique et encore l'irrigation ont permis la hausse des rendements agricoles (production à l'hectare ou par agriculteur). Mais l'agriculture productiviste (commerciale et intensive) pratiquée dans les régions les mieux intégrées aux marchés mondiaux (Grand Ouest, Bassin Parisien, Grands vignobles) a eu des effets négatifs sur l'environnement (pollutions, risques sanitaires...).

Agriculture productiviste : elle se caractérise par la recherche constante de rendements toujours plus grands.

Document : la Beauce céréalière



Source : Terres du Val de Loire

Les champs sont aménagés pour l'agriculture intensive.

Les parcelles géométriques facilitent la récolte mécanisée.

Au premier plan, une ferme moderne au milieu des champs.

La Beauce est devenue le grenier de la France, première région européenne pour la production de céréales (3^e avec les nouvelles régions).

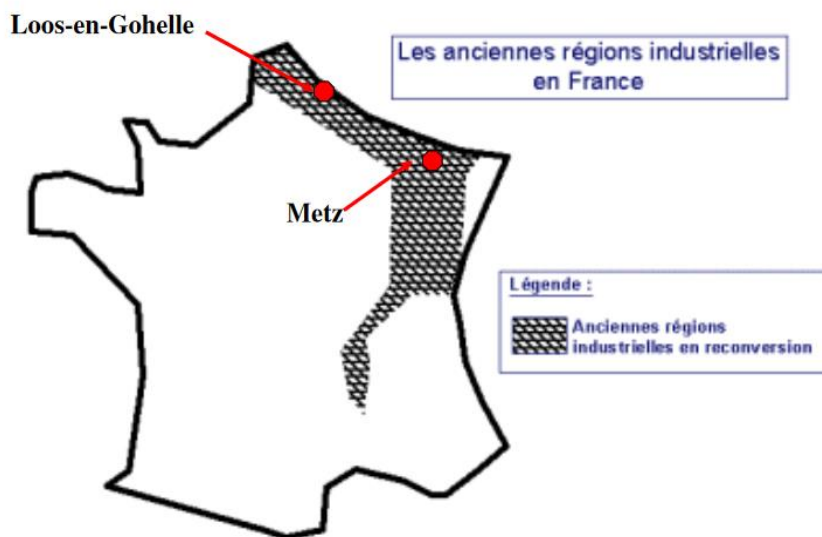
Les conséquences sont inscrites dans le sous-sol : la nappe phréatique de la Beauce utilisée pour la production de l'eau potable et l'irrigation regorge de nitrates de pesticides et autres polluants.

II- Les espaces industriels

1- Face à la concurrence, le redéploiement de l'industrie

Sous l'effet de la mondialisation, la localisation des activités industrielles change. Les industries traditionnelles du Nord et de l'Est, fondées sur l'exploitation des matières premières (charbon, fer) sont en crise.

Document : les anciennes régions industrielles



Quand naissent les premières industries au XIX^e siècle en France, elles se localisent à proximité des matières premières qui vont permettre leur développement, c'est à dire à côté des mines de fer et de charbon du nord et de l'est. Mais les gisements se sont épuisés, la dernière mine de charbon a fermé en Lorraine en 2004 laissant derrière elle terrils (entassement de terres et roches stériles issues de l'extraction du charbon) et friches industrielles.

Source : <http://croquis.geo.sdlv.pagesperso-orange.fr>

Certains territoires se reconvertissent avec l'aide de l'Etat et des collectivités (régions, départements). Ainsi la Moselle qui a vu l'automobile, la plasturgie ou encore la chimie remplacer les industries minières et Loos en Gohelle qui s'est transformée en laboratoire du développement durable.

Document : une industrie recomposée et intégrée à la mondialisation

Certains territoires, comme ici le pôle industriel de Montbard (en Bourgogne), connaissent des transformations importantes et s'intègrent à la mondialisation.

L'industrie française a perdu 2 millions d'emplois en 30 ans [...]. Pourtant, la diminution du poids de l'industrie n'est pas toujours synonyme de déclin, mais plutôt de recomposition. Le pôle industriel de Montbard en Bourgogne en est l'illustration. Le savoir-faire dans la métallurgie y est ancien : Buffon (natif de la région) y exploite des forges au XVIII^e siècle et une fonderie fonctionne dès la fin du XIX^e siècle. À partir des années 1980, les effectifs des industries locales sont drastiquement réduits et les productions sont réorientées vers des produits à très haute valeur ajoutée. Issu de sociétés fondées à la fin du XIX^e siècle, le groupe Vallourec s'internationalise en implantant des productions en Europe, Asie et Amérique du Nord. Le territoire rural de Montbard, de plus en plus intégré à la mondialisation, connaît alors de nouvelles dynamiques.

Magali Reghezza-Zitt, *La France, une géographie en mouvement*, Documentation photographique, n° 8096, novembre 2013.

2- Orientations vers la haute technologie

Les régions du Sud et de l'Ouest connaissent un nouvel essor grâce à des politiques d'aménagement nationales (déconcentration industrielle, création des zones industrialo-portuaires et des pôles de compétitivité).

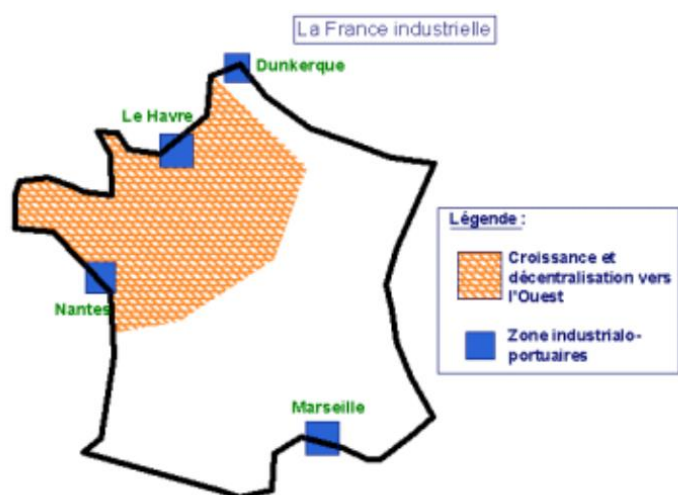
Déconcentration industrielle : transfert d'activités industrielles de la région parisienne vers les autres régions.

Pôles de compétitivité : regroupement d'entreprises, de centres de recherche et d'universités, encouragés par l'État.

Technopôle (un) : parc d'activités de haute technologie associé à des centres de recherche et d'enseignement supérieur.

C'est en effet à partir des années 60 que l'industrie française a tendance à glisser vers le littoral et vers l'ouest, remettant en cause la partition traditionnelle entre une France de l'est industrielle et une France de l'ouest rurale.

Document : la délocalisation des industries vers l'ouest et les littoraux (années 1960)



Source : croquis.geo.sdlv

Les littoraux ont profité de l'explosion des échanges par la mer et l'ouest de la présence d'une main d'œuvre nombreuse d'origine rurale et d'une politique de décentralisation menée par l'état afin de désengorger la région parisienne.

Aujourd'hui les régions du Sud bénéficient de l'essor des industries de hautes technologies. Et ce sont les métropoles qui bénéficient le plus du redéploiement de l'industrie, grâce aux technopôles (Inovallée à Grenoble, Sophia-Antipolis à Nice). Des activités de haute technologie y sont pratiquées.

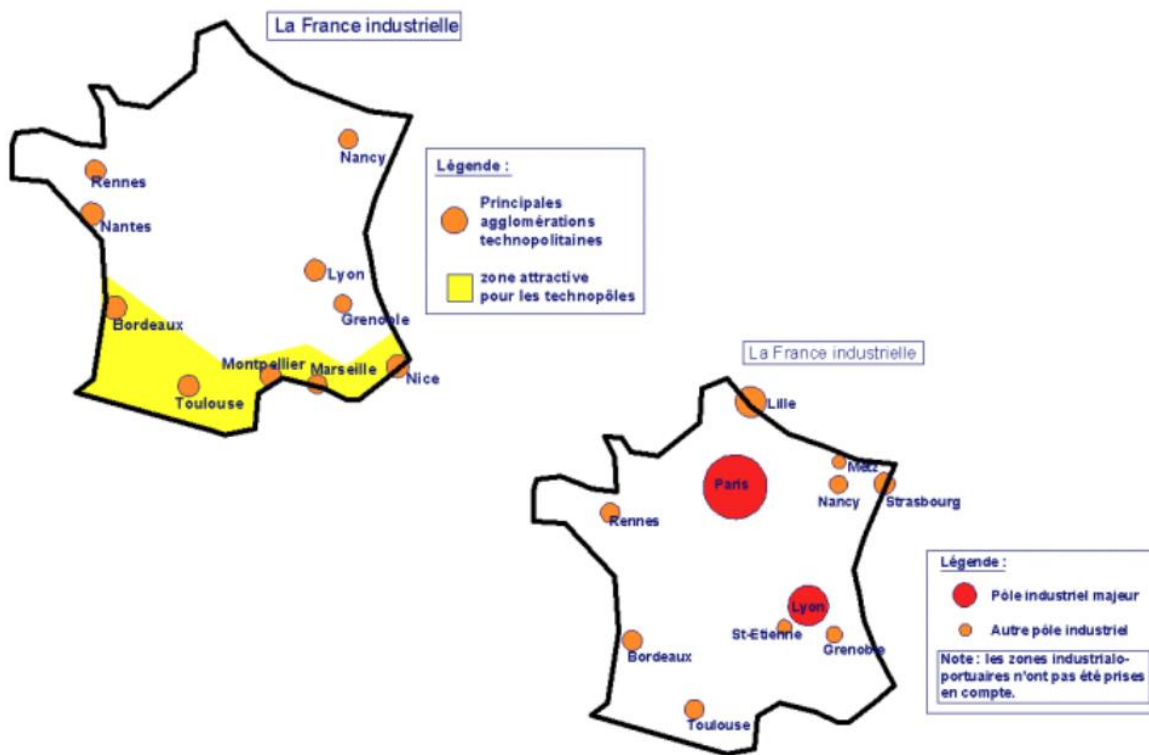
Document : le technopôle de Sophia-Antipolis (Nice)



Sophia-Antipolis, créée en 1969, regroupe sept pôles de compétitivité spécialisés dans les activités de hautes technologies, dans des domaines divers (santé, énergie, etc.).

Les entreprises qui s'implantent y trouvent des universités formant les futurs ingénieurs (1), des centres de recherche (2) et une très bonne connexion à l'arrière-pays, à Paris ainsi qu'à l'international (aéroport de Nice).

Document : les nouveaux espaces attractifs pour l'industrie



Source : croquis.geo.sdlv

3- Nouvelles répartitions de l'activité industrielle.

L'industrie occupe 14% des actifs français et la région parisienne reste la première région industrielle française. Les mutations entraînées par la mondialisation qui renforce la concurrence entre les territoires et l'intégration européenne ont poussé les industries à se localiser à proximité des grandes agglomérations qui fournissent une main d'œuvre qualifiée, l'accessibilité à des infrastructures de transport, des universités et centres de recherche. Les métropoles sont également le lieu de concentration des IDE.

IDE : Investissements directs étrangers.

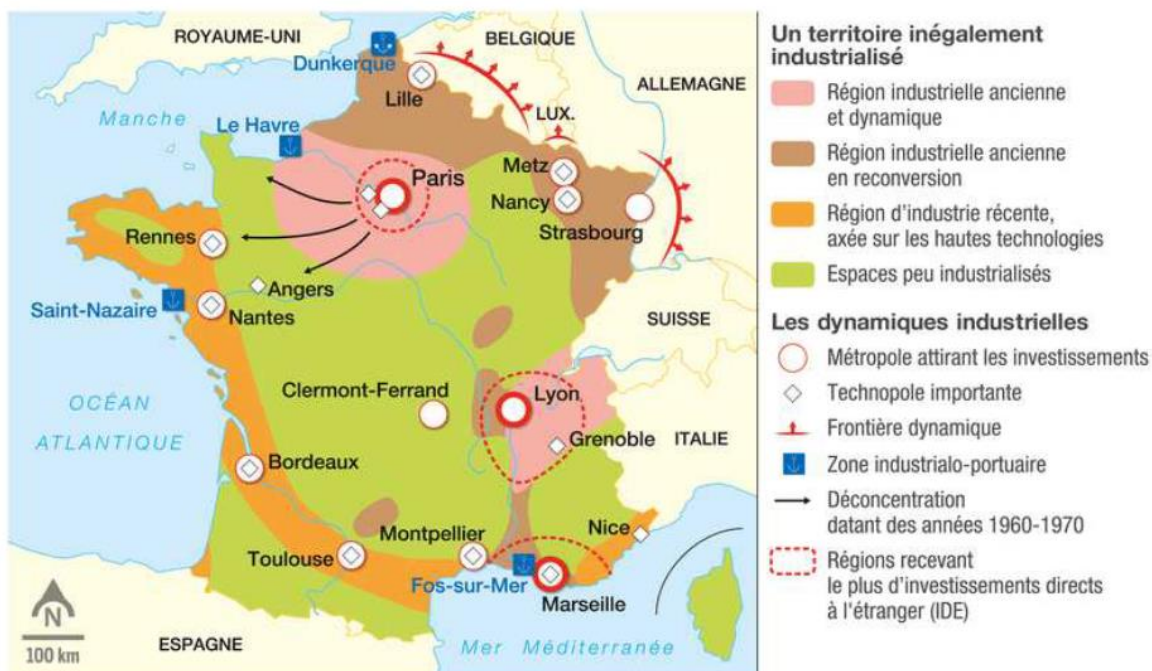
L'industrie se tourne de plus en plus vers les hautes technologies. Ainsi, l'industrialisation de l'ouest et du sud français qui est relativement récente, se manifeste notamment par la présence de technopôles (parc d'activité associant des entreprises de haute technologie et des activités de recherche) à proximité des grandes agglomérations comme Rennes ou Toulouse qui ont l'avantage supplémentaire d'offrir un environnement agréable. Cependant, les technopôles s'installent aussi dans les espaces industriels en reconversion (Metz).

Document : quelques entreprises présentes à Toulouse



Source : Toulouse Invest

Document : les espaces industriels productifs de nos jours



Source : Le livre scolaire

III- Les espaces de services (ou tertiaires)

Le secteur des services emploie 78% de la population active et produit 80% de la richesse nationale. La tertiarisation de l'économie française est marquée l'essor de sociétés fournissant des services dans les domaines de la santé, des loisirs, de la culture et du tourisme

Les activités de services sont surtout concentrées dans les métropoles qui détiennent les fonctions de commandement et de décision, mais, également dans les lieux de tourisme de masse (tourisme balnéaire et de montagnes).

La France est la première puissance touristique mondiale. C'est la première destination touristique mondiale grâce à son patrimoine culturel (monuments, musées, gastronomie, mode...) et à ses équipements de loisirs (parc Astérix par exemple).

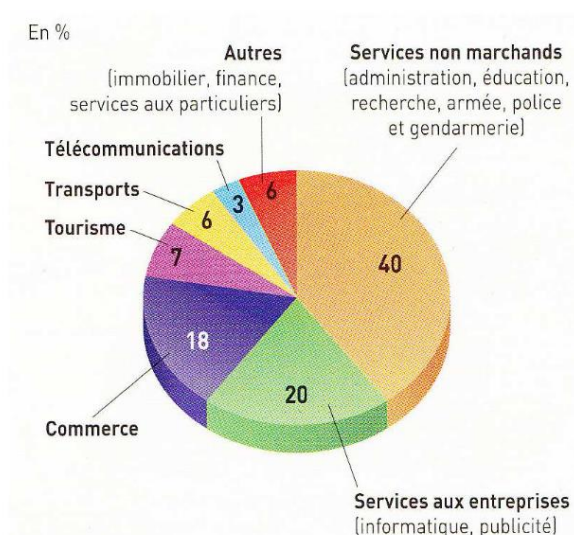
1- Les métropoles, lieux privilégiés du développement des activités tertiaires

Le secteur des services se concentre en particulier dans les métropoles qui offrent la main d'œuvre qualifiée et l'ouverture au monde grâce à leur connexion aux réseaux de transports rapides.

Métropole : ville où se concentre le pouvoir économique, politique et culture. C'est un centre de commandement et de décision.

Le tertiaire de base se retrouve partout à travers le commerce de proximité des centres villes ou encore les grandes surfaces à la périphérie des villes. Le tertiaire de niveau supérieur, les services les plus spécialisés (hôpitaux, universités...), se retrouve quant à lui dans les métropoles : les quartiers d'affaires comme celui de la défense offrent par exemple des services financiers de haut niveau.

Document : les activités de service en France



Les services, ou activités tertiaires, sont les prestations techniques et intellectuelles mises à disposition des usagers. Très hétérogène, le secteur tertiaire des activités de service va des services aux particuliers (commerce, transports, santé, éducation, activités financières), aux activités de pointe et de commandement. Il est donc nécessaire d'y distinguer un secteur du tertiaire supérieur relatif aux services rares (appelé aussi secteur quaternaire) qui désigne les services aux entreprises proposés par les économies métropolitaines

Source : Nathan, 2012

En France, les services non marchands liés aux administrations, à l'éducation, à la recherche, à l'armée, à la police et à la gendarmerie sont les principaux pourvoyeurs d'emplois. Ces services représentent 40 % des activités tertiaires. Les Services aux entreprises occupent la seconde position avec 20 % des activités tertiaires. Le développement des activités tertiaires bénéficie aux quartiers des affaires des métropoles françaises.

Document : la Défense à Paris, le quartier des affaires



Le quartier des affaires de Paris, La Défense illustre la forte concentration des activités de service dans les métropoles et, plus précisément, dans les quartiers des affaires.

Source : Défense 92

2- Le tourisme

La France occupe le premier rang mondial pour l'accueil de touristes dans le monde avec 89,4 millions de touristes internationaux en 2018. Paris est la première destination touristique française et les régions qui bénéficient le plus de la consommation touristique sont l'Île de France, Auvergne-Rhône-Alpes et PACA.

Document : les espaces touristiques en France



Source : Le livre scolaire

Les atouts français sont nombreux : des infrastructures d'accueil de niveau mondial, des climats et des paysages variés permettent une diversification de l'offre autour des stations balnéaires et de sport d'hiver et du tourisme vert, un patrimoine culturel et architectural particulièrement riche (Musée du Louvre, Tour Eiffel), des parcs de loisir (Disneyland, parc Astérix).

Tourisme : Ensemble des activités organisées autour des visites et des voyages d'agrément.

3. L'essor des activités tertiaires via internet

Dans un monde hyperconnecté, les services sont de plus en plus accessibles via internet (numérisation des formulaires et des démarches administratives, télémedecine ou courses en ligne par exemple). Face à cette déconnexion des services par rapport aux territoires, de plus en plus d'utilisateurs et d'acteurs locaux en appellent à un nouvel ancrage dans les territoires (reterritorialisation) des services et à un retour des services de proximité. L'accès à un panel de service pour redynamiser territorialement les bassins de vie.

Travaillez cette notion avec un parcours pédagogique progressif clé en main

Cette ressource de type : **Cours gratuit**, pour le niveau : **3ème**, dans la catégorie : **Les espaces productifs**, ne constitue qu'**une étape** d'un **parcours pédagogique complet prêt à l'emploi** pour apprendre, s'entraîner et maîtriser cette notion **étape par étape**.

Étape 1. Cours gratuit : Comprendre la règle

Découvrir la notion grâce à des explications simples et des exemples concrets.

- [Leçon Les espaces productifs](#) (pdf)
- [Leçon Les espaces productifs](#) (word)
- [Retenir autrement- Les espaces productifs](#) (pdf)
- [Retenir autrement- Les espaces productifs](#) (word)
- [Télécharger toutes les fiches de cette étape](#) (zip)
- [Télécharger toutes les fiches du parcours pédagogique](#) (zip)

Étape 2. Exercices : S'entraîner progressivement

Des exercices progressifs pour avancer étape par étape

- [Exercices Les espaces productifs](#) (pdf)
- [Exercices Les espaces productifs](#) (word)
- [Exercices Les espaces productifs correction](#) (pdf)
- [Exercices Les espaces productifs correction](#) (word)
- [Télécharger toutes les fiches de cette étape](#) (zip)
- [Télécharger toutes les fiches du parcours pédagogique](#) (zip)

Étape 3. Évaluation Bilan : Vérifier ses acquis avant le contrôle

Des évaluations et corrections pour se préparer sereinement

- [Evaluation Les espaces productifs](#) (pdf)
- [Evaluation Les espaces productifs](#) (word)
- [Evaluation Les espaces productifs correction](#) (pdf)
- [Evaluation Les espaces productifs correction](#) (word)
- [Télécharger toutes les fiches de cette étape](#) (zip)
- [Télécharger toutes les fiches du parcours pédagogique](#) (zip)

Étape 4. Séquence / Fiche de prep : Ressources enseignants clé en main

Accéder aux fiches de préparation, séquences et séances complètes pour enseigner la notion facilement.

- [Les espaces productifs – 3ème – Séquence complète](#)
- [Télécharger toutes les fiches de cette étape](#) (zip)
- [Télécharger toutes les fiches du parcours pédagogique](#) (zip)